espace Japon

Programme pédagogique de formation
Année 2026-2027

Cours collectifs intensifs grands débutants (CECRL : A1.1)

Veuillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner daté et signé avant votre premier cours à cette adresse e-mail : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé : Cours collectifs intensifs grands débutants (A1.1)

Durée : 20 heures

Fréquence : 4h/semaine

Modalités : Cours collectifs synchrones à distance (Zoom)

Prérequis : Cette formation s'adresse à des stagiaires débutants qui n'ont jamais étudié le japonais (CECRL : A1.1), aucun prérequis en langue japonaise n'est donc demandé.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un ;
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions ;
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Objectifs concrets :

- Saluer son interlocuteur, se présenter et faire connaissance ;
- Désigner un objet ;
- Demander et donner des précisions sur un objet ;
- Passer une commande dans un restaurant ;
- Demander et indiquer la position d'un objet ou d'une personne ;

- Utiliser des repères spatiaux pour exprimer la position ;
- Exprimer le déplacement et son moyen ;
- Inviter quelqu'un et répondre à une invitation reçue ;
- Utiliser le vocabulaire de niveau élémentaire ;
- Lire et écrire les caractères japonais de base (*hiragana*).

Moyens prévus :
Espace Japon fournira au stagiaire la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un espace numérique et pédagogique de travail (accès à un portail pédagogique où le stagiaire retrouve le récapitulatif des cours, dépose ses devoirs, communique avec son formateur et accède à un espace collaboratif partagé avec les autres stagiaires).

Contenus :
La formation abordera douze modules, chacun comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais *hiragana* et *katakana* (environ 10 minutes au début du cours).

Modalités d'évaluation :
- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de stage : À la fin du stage, le stagiaire passe une évaluation écrite et une évaluation orale. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE© : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE©. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS7320 – Enregistrée le 24/09/2025). Le parchemin de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :
Notre formation en cours collectifs intensifs grands débutants (50 heures) permettra au stagiaire de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques de la vie courante.

Conditions d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le LILATE© (LIVE LANGUAGE TEST) en fin de formation ;
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation ;
- Le stagiaire s'engage à l'**assiduité** en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui ;
- En cas d'absence, le stagiaire s'engage à rattraper le cours via l'enregistrement de ce dernier, disponible pendant 14 jours dans son espace numérique de travail (ENT). Il s'engage à attester sur l'honneur du visionnage de cet enregistrement.

Signature du stagiaire (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

NOM et Prénom : _____

Date : _____

À : _____

Signature :